

A Grenade-sur-l'Adour, le 16 février 2026

Dossier suivi par SL/JC

Objet : convocation

Madame, Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister au :

Bureau Communautaire

Le Lundi 23 février à 8h30

A la Salle du conseil communautaire

ORDRE DU JOUR

1. FINANCES

- Présentation de l'ensemble des documents budgétaires

2. CULTURE

- Attribution de subventions culturelles

3. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT / OPAH / PACTE TERRITORIAL : état d'avancement des dispositifs
- Information sur le projet de centrale photovoltaïque flottante d'AEDES Energies à Cazères-sur-l'Adour :
- Loi « Huwart » (loi n° 2025-1129 du 26 novembre 2025 de simplification du droit de l'urbanisme et du logement) : information sur les principales mesures

4. DIVERS

- Calendrier des réunions

Préparation du Conseil communautaire du 12 mars 2026

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Liste des décisions prises dans le cadre des délégations et DIA
- Approbation du procès-verbal de la séance du 26 janvier 2026
- Délocalisation de la séance d'installation du conseil communautaire à Saint-Maurice sur-Adour

2. FINANCES

Budget principal et budgets annexes

- Approbation du compte financier unique (CFU) 2025

- Affectation des résultats de fonctionnement 2025
- Orientations budgétaires 2026
- Vote du produit de la taxe GEMAPI 2026
- Dotation de Solidarité Communautaire 2026 – Vote de l'enveloppe et de la répartition
- Attributions de compensation 2026
- Vote du Budget Primitif 2026 : budget principal et budgets annexes
- Présentation du rapport annuel des indemnités versées aux élus.
- M57 : Fongibilité de crédit
- Vote des taux d'intervention des Fonds de Concours 2026

3. ENVIRONNEMENT - GEMAPI

- Renouvellement de la convention relative à l'Entente pour la gestion du site Natura 2000 du Midou et du Ludon
- Avenants aux conventions cadre de partenariat pour l'animation des SAGE Adour amont et Midouze - Période 2026-2028

4. DIVERS

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Le Président
Jean-Luc LAFENÊTRE

